

# Découvrir + Adopter

Trousse d'information sur le programme

# 2025-2027

**Vision:**

Un monde où chaque personne âgée en se donnant un but, avec satisfaction et dignité.

**Mission:**

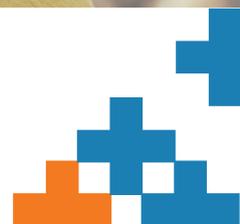
Favoriser le développement et l'adoption d'innovations transformatrices en matière de vieillissement et de santé du cerveau.



CENTRE D'INNOVATION  
SUR LA SANTÉ DU CERVEAU  
ET LE VIEILLESSEMENT  
Propulsé par Baycrest

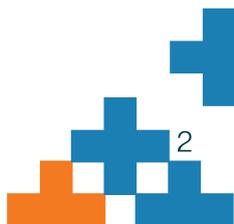


Programme  
découvrir et adopter



# Table des matières

Aperçu du programme	_____	<b>3</b>
Dates importantes	_____	<b>4</b>
Processus de sélection	_____	<b>5</b>
Critères d'admissibilité	_____	<b>6</b>
Critères d'évaluation	_____	<b>7</b>
Liens utiles pour la candidature	_____	<b>8</b>



# 1. Aperçu du programme

CABHI (Centre pour l'innovation sur la santé du cerveau et le vieillissement), propulsé par Baycrest, reconnaît les obstacles rencontrés par les organismes de prestation de soins (ex. : foyers de soins de longue durée, maisons de retraite, hôpitaux, soins à domicile et milieux communautaires) lors de l'adoption d'innovations.

Le programme Découvrir + Adopter (D+A) leur offre du financement, de la formation et du renforcement des compétences pour tester et adopter des innovations (produits, programmes ou services) qui améliorent la qualité des soins et la qualité de vie de ceux qu'ils desservent.

Par un processus de jumelage, le programme D+A connecte les organismes à des opportunités pour identifier, tester, implanter et potentiellement adopter des solutions adaptées à leurs défis spécifiques.



Accéder à un financement jusqu'à  
**\$150,000 CAD**

Les participants au programme recevront un financement par étapes tout au long de la durée du projet, en fonction de la réalisation des étapes convenues.

Les participants au programme peuvent utiliser le financement et le soutien au renforcement des capacités pour :

## Phase 1 : Découvrir



Identifier un point faible

## Phase 2 : Sélectionner + Planifier



Sélectionner une innovation et créer un plan de mise en œuvre

## Phase 3 : Tester



Mettre en œuvre + tester l'innovation

## Phase 4 : Approvisionnement (Facultative)



Adopt l'innovation

**\$100,000 CAD**

**\$50,000 CAD**



## Services complémentaires

En plus du financement, les participants au programme auront accès à :

- une série d'apprentissage avec des outils pratiques et des conseils sur la façon de se préparer à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la planification de la durabilité
- des séances de coaching individuel pour aider à relever les défis de la mise en œuvre
- des possibilités de mise en réseau entre pairs
- des possibilités de participer à des événements et à des conférences de mobilisation des connaissances, uniquement pour les projets postérieurs à la mise en œuvre.

## 2. Dates importantes

### Dates de candidature

Ouverture des candidatures

16 avril 2025

Fin des candidatures

23 mai 2025

Notification du candidat sélectionné

Juin 2025

### Dates du programme

Date de commencement

2 juin 2025

Session d'orientation

Semaine du 16 juin 2025

Phases 1 à 3 du programme  
(Découvrir, Sélectionner + Planifier,  
Tester)

Juin 2025 - Septembre 2026

Remise du rapport final

30 septembre 2026

Phase 4 facultative du programme  
(Approvisionnement)

1er octobre 2026 – 31 mars 2027

# 3. Processus de sélection

## 1. Candidature en ligne :

Les candidatures sont soumises en ligne, puis examinées et notées par le comité d'experts de CABHI sur la base de critères d'évaluation.

## 2. Présélection :

Les candidats présélectionnés à l'issue de la procédure de candidature en ligne participeront à une réunion au cours de laquelle l'équipe d'évaluation pourra confirmer leur admissibilité au financement et évaluer la qualité de leur candidature dans le cadre de la procédure de sélection concurrentielle.

## 3. Notification :

Les candidats seront informés de l'état d'avancement de leur demande. Les candidats retenus recevront des instructions pour procéder à la signature de l'accord de financement de CABHI.

# 4. Critères d'admissibilité

## Admissibilité des candidats :

- Le demandeur doit être une organisation qui fournit des soins aux personnes âgées (par exemple, un foyer de soins de longue durée, une maison de retraite, un hôpital, une organisation de soins à domicile et/ou une organisation communautaire).
- Le demandeur doit être situé au Canada.
- Si le candidat est un institut de recherche ou un établissement universitaire, il doit être affilié à un organisme de soins de santé qui fournit des soins aux personnes âgées, où la solution sera testée et mise en œuvre.
- Le candidat doit avoir des membres du personnel capables de participer à toutes les activités du programme (par exemple, séries d'apprentissage, mise à jour du coaching, planification, etc.)
- Le candidat doit avoir le soutien de la direction pour participer.
- Les demandes doivent identifier un chef de projet qui sera responsable de la supervision du projet et fournira des mises à jour régulières au CABHI.
- Les chefs de projet doivent être employés par l'organisation et sont généralement des personnes de l'organisation qui dirigent des programmes et des initiatives, y compris, mais sans s'y limiter, des dirigeants, des directeurs de soins, des responsables cliniques, des responsables des opérations, des gestionnaires de programmes, des spécialistes de l'amélioration de la qualité, des responsables de l'innovation, etc.

## Admissibilité des projets :

- Le projet doit identifier un point faible qui est réalisable dans le cadre du programme.
- The program requires a co-investment model, aligning with expectations for a matching contribution to CABHI's funding in the form of cash, in-kind contributions, or a combination of both.
- Les projets et les budgets associés doivent respecter les étapes et le suivi des progrès, en mettant l'accent sur les objectifs de durabilité et de renforcement des capacités.
- La candidature et le budget du projet doivent respecter les lignes directrices relatives aux dépenses admissibles et aux fonds de contrepartie (ci-dessous).

## Admissibilité de la demande :

- La demande doit être rédigée et soumise par le candidat ou un membre désigné de l'équipe. L'utilisation d'outils d'IA générative (par exemple, ChatGPT, logiciel de rédaction automatisée) pour les réponses n'est pas autorisée.
- Une seule candidature par équipe de projet peut être soumise, mais plusieurs projets provenant de différentes équipes au sein de l'organisation peuvent être présentés.

# 5. Critères d'évaluation

## **Alignement et adaptation de l'organisation**

Le degré d'adéquation entre la mission, les valeurs et les priorités stratégiques de l'organisation et les objectifs et priorités du programme.

## **Potentiel d'impact de l'organisation**

Évaluer la capacité de l'organisation à créer des changements significatifs et mesurables par le biais du renforcement des capacités, de la durabilité, de la diffusion et de l'élargissement de sa solution ou de ses enseignements.

## **Préparation à l'innovation**

L'empressement et le bilan de l'approche d'une organisation en matière de développement et de mise en œuvre d'innovations et/ou l'empressement et la préparation à le faire.

## **Qualité de la candidature**

La faisabilité, la clarté, l'exhaustivité et la clarté de la demande soumise, y compris la manière dont elle communique les objectifs et les plans.

# 6. Liens utiles pour la candidature

Les liens suivants sont également disponibles sur le site web du CABHI sous forme de PDF téléchargeables :

- [Eligible Expenses Guideline](#)
- [Eligible Expenses Guideline French](#)
- [Matching Funds Guideline](#)
- [Matching Funds Guideline French](#)
- [Appendix \(Previous Pain Points\)](#)

CABHI se réserve le droit de mettre fin au processus de candidature et au programme à tout moment, ou de modifier les conditions générales.

Pour toute question complémentaire, veuillez contacter Johan Chen à [jchen@cabhi.com](mailto:jchen@cabhi.com).

**SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE DÈS MAINTENANT !**

